Réflexions communes autour des bonnes pratiques

Quelle adaptation des pratiques face à l'évolution des publics ? Tel est l'inépuisable sujet qui a servi de base de travail aux salariés du secteur enfance du Bois l'Abbesse, hier, pour leur pré-rentrée.

Bruno Bienaimé et Clémence Collado sont les coordinateurs de cette journée.

Parmi les intervenants, Thibault Marmont, directeur du CREAI.

Le 20 juin 2014, Denis Piveteau, conseiller d'Etat, remettait à la ministre des Affaires sociales et de la santé son rapport très attendu sur le suivi des personnes en situation de handicap. C'est dans cette lignée que travaillent les structures directement en phase avec ce public. Le Bois l'Abbesse en est l'une des illustrations les plus parfaites sur le bassin. Et c'est en suivant les conclusions de ce rapport intitulé le "Zéro sans solution" que les professionnels travaillent au quotidien.

Ce rapport est toujours omniprésent dans les schémas de pensée, autant que dans le cahier des charges du Bois l'Abbesse.

205

C'est le nombre de jeunes jusqu'à 20 ans intégrés au secteur enfance, à temps partiel ou complet, sur l'ensemble du département. Ils sont 145 à Saint-Dizier, parmi lesquels 22 internes.

Cet objectif de *«garantir collectivement»* une solution pour le malade, il en était question hier pour la journée de pré-rentrée du secteur enfance de l'association. Un rendez-vous incontournable depuis plusieurs années au sein du Bois l'Abbesse. D'abord, parce qu'il permet aux salariés de reprendre ensemble le travail dans une ambiance, quoique studieuse, collégiale et légère. Ensuite, parce qu'il permet de définir les grandes lignes de l'année scolaire à venir, ce à quoi les professionnels, salariés de la structure et collaborateurs, devront se concentrer en particulier.

«Prendre en compte l'évolution des publics»

«C'est une journée pour réfléchir ensemble sur un thème», résume Bruno Bienaimé, directeur du secteur enfance. Cette année, l'accent a été mis sur l'"évolution des publics : quelle adaptation des pratiques, des ESMS, quel accompagnement des professionnels ?". ESMS, pour établissements sociaux et médicaux-sociaux, en proie à de nouvelles donnes. *«Il faut prendre en compte l'évolution des publics accueillis»*, reprend Bruno Bienaimé, qui évoque des *«comportements à problèmes, violents, plus flagrants depuis quatre ou cinq ans, qui réinterrogent nos pratiques»*. Au directeur d'affiner sa pensée : *«Les autistes, polyhandicapés, déficients intellectuels, "on sait faire", mais les troubles notamment psychiques, dans des contextes familiaux complexes, on va travailler et réfléchir là-dessus.»*

«Synergie»

Si le rapport Pivetau est dans toutes les têtes, l'Anesm (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) a aussi émis des recommandations à ce sujet. Et pour avoir des résultats, le Bois l'Abbesse mise sur le travail collectif, interstructures. *«Le but est de mettre en synergie les acteurs pour apporter des réponses aux enfants»*, indique Clémence Collado, chef de projet au Bois l'Abbesse. *«Tous seuls face à ces situations, on ne peut pas répondre aux problématiques»*, embraye Bruno Bienaimé, heureux de compter sur la présence, hier, d'élus municipaux, départementaux et de partenaires comme la fondation Lucy-Lebon, l'Adasms de Puellemontier, ou encore l'Aide sociale à l'enfance. *«Ce que l'on retient, c'est le travail en réseau et l'accompagnement du parcours»*, reprend Clémence Collado. Les professionnels ne doivent plus raisonner chacun dans leur spécificité d'action mais en collégialité. Une évidence pour le Bois l'Abbesse. Mais une réalité officialisée, en quelque sorte, par les différentes recommandations. Celles de bonnes pratiques professionnelles, sur la prévention et les réponses aux comportements-problèmes, ont été évoquées par Thibault Marmont, directeur du CREAI (Centre régional d'études, d'actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité). D'autres interventions de professionnels ont rythmé la journée. Autant de données pour mieux appréhender *«les grandes pistes de travail pour l'année»*, conclut Clémence Collado.

N. F.

Deux dispositifs phares

Parmi les axes de travail pour 2017-2018 figure deux axes phares :
- Le travail sur le handicap rare. Le Bois l'Abbesse est porteur de la déclinaison régionale du dispositif.
- Le PCPE, pour pôle de compétence et de prestation externalisée. Un projet déposé au titre du GAP (groupe d'analyse de la pratique), une plateforme inter-associative qui concerne au niveau local la fondation Lucy-Lebon, l'Adasms de Puellemontier et l'IME le Bois l'Abbesse et porté par cette dernière. *«Le but est d'apporter des réponses aux personnes sur le territoire»*, précise Bruno Bienaimé. La prise en compte de l'étude GAP, et *«l'accompagnement des situations complexes»* faisait partie des travaux de réflexion engagés hier après-midi.

Avant la rentrée de lundi prochain et la réintégration progressive des élèves à partir d'aujourd'hui, les salariés du secteur enfance du Bois l'Abbesse ont effectué hier leur journée de pré-rentrée, en présence de nombreux élus locaux.

Des professionnels à votre service
pour paraître dans cette rubrique
03 25 05 20 04

STORES-PERGOLAS
FENÊTRES-VOLETS
PORTES-PORTAILS
PORTES DE GARAGE

CT1101054-1
nnonces
Saint-dizier
emandez Delphine
03 25 05 85 01
Payez par CB
cueil@jhmsaint-dizier.com